



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 28 octobre 2024

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. DA SILVA Carlos, M. CHORDA Marco, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

Membres absents :

- ✓ Mme HANZEL Marie-Josée pouvoir à Mme BARTIN Marie-Elisabeth

Secrétaire : Madame VIALLE Anne-Marie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents 14

Votants 15

41 _ 24 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES P'TITS BEMOLS

Monsieur le Maire rappelle que l'association les P'TITS BEMOLS avait demandé une subvention plus importante que celle octroyée lors de la conception du budget.

Il porte à la connaissance des membres présents que cette association récente a besoin de s'équiper en matériel.

Afin de les aider à faire face à cette dépense exceptionnelle, propose de leur verser une subvention exceptionnelle de 200 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

ID : 063-216302042-20241104-41_24-DE

Berger
Levrault

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour verser cette subvention

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 12 novembre 2024
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :

Publié le :